

## L'ECHO DE BARON Septembre 2023

### AGENDA

# Dimanche 3 septembre :  
AAE - Randonnée autour de  
l'abbaye de Royaumont.  
Rendez-vous à 8h30 place St  
Pierre à Baron.

# Samedi 9 septembre : forum  
des associations de 10h00 à  
12h00 à la salle des fêtes de  
Baron.

# Vendredi 15 septembre : un  
accueil France Services est  
organisé à la mairie de 13h00 à  
16h00.

# Dimanche 17 septembre :  
AAE - Randonnée à Chantilly et  
son château. Rendez-vous à  
8h30 place St pierre à Baron.

### ASSOCIATION BARON CULTURE

Réouverture de la  
bibliothèque :  
vendredi 1<sup>er</sup> septembre  
de 17h30 à 18h45.

Mercredi de 17h00 à 19h00  
Vendredi de 17h30 à 18h45  
Samedi de 11h00 à 12h15

### RENTÉE SEPTEMBRE 2023 DES BÉNÉVOLES POUR LA CANTINE

Nous recherchons toujours des  
bénévoles pour la cantine scolaire  
afin de renforcer l'équipe déjà en  
place.

Il suffit de se rendre disponible  
une fois par semaine de 11h40 à  
13h30.

N'hésitez pas à appeler la mairie  
au 03 44 54 20 55.

### L'ÉGLISE DE BARON

Il est rappelé que l'église de Baron  
ouvre ses portes au public chaque  
premier samedi du mois de 10h00 à  
12h00.

Le centre social de Nanteuil-le-  
Haudouin recrute pour son  
secteur enfance :

- > Un(e) cantinier(ère) à mi-temps
- > Des animateurs(trices) di-  
plômé(e)s
- > Un(e) directeur(rice) adjoint(e)  
pour les ACM

Contacteur : [accueil@cspv.fr](mailto:accueil@cspv.fr)



[www.mairiedebaron.fr](http://www.mairiedebaron.fr)

### PERMANENCE DES ÉLUS

Vous avez la possibilité de  
rencontrer vos élus sans  
rendez-vous, à la mairie de  
Baron, chaque samedi de 10h00  
à 11h30.

Vous pouvez également prendre  
rendez-vous à un autre moment  
en appelant le 03 44 54 20 55

Jours	Mairie 03 44 54 20 55	Agence Postale 03 44 21 04 34
Lundi	13 h 00 à 16 h 00	
Mardi	13 h 00 à 16 h 00	
Mercredi	Fermé	
Jeudi	9 h 00 à 12 h 00 / 13 h 00 à 16 h 00	
Vendredi	13 h 00 à 16 h 00	
Samedi	8 h 30 à 11 h 30	

### RENTÉE DES CLASSES lundi 4 septembre 2023

### INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUX TRANSPORTS SCOLAIRES



Afin de bénéficier de la  
prise en charge des  
transports scolaires, tous  
les élèves doivent formuler  
une demande d'inscription  
en se connectant sur [oise-  
mobilite.fr](http://oise-mobilite.fr)

## « Oxygène 60 » Les nouvelles aides du Département



Ces mesures d'aide sont accessibles sans condition de ressource pour l'acquisition de :

- > Collecteurs de pluie,
- > Vélos pour adultes classiques ou électriques,
- > Systèmes de chauffage plus respectueux de l'environnement.

Les demandes peuvent être déposées en ligne sur « [aidesetsubventions.oise.fr](http://aidesetsubventions.oise.fr) ». Les modalités sont consultables sur « [oise.fr](http://oise.fr) ».

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 les services de gestion comptable de Senlis devient votre nouvel interlocuteur en lieu et place de la Trésorerie de Crépy-en-Valois, soit :

**SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE  
SENLIS**

20 à 24 Chaussée Brunehaut  
60309 SENLIS CEDEX  
Tél : 03 44 53 05 48

[sqc.senlis@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sqc.senlis@dgfip.finances.gouv.fr)

L'accueil fiscal de premier niveau (questions sur la déclaration, avis d'imposition...) continue d'être assuré au sein de :

**Maison de Ressources**

25, avenue du Président Kennedy

60800 Crépy-en-Valois

Labellisée « Espace France Service »

Pour les questions fiscales plus complexes, vous devez prendre un rendez-vous téléphonique auprès du services des impôts de Senlis (03 44 53 05 48).

## CATÉCHISME

Les parents souhaitant donner des cours de catéchisme à leur(s) enfant(s) peuvent contacter la paroisse de Nanteuil-le-Haudouin au  
**03 44 88 53 68.**

## RECENSEMENT MILITAIRE OBLIGATOIRE

Les filles et garçons de nationalité française ont l'obligation de se faire recenser auprès de la mairie dès leur 16<sup>ème</sup> anniversaire.

Il suffit de se rendre en mairie muni(e) de la carte d'identité et du livret de famille des parents.

## SAISON DE CHASSE 2023 / 2024 DANS L'OISE :

Du 17 septembre 2023 au  
29 février 2024.

## LE PASS'SPORTS

Le Conseil départemental offre aux moins de 18 ans une réduction de 15 € sur les licences sportives dans la limite de deux licences. Le Pass Sports Citoyen du département est cumulable avec le dispositif Pass Sport de l'Etat de 50 €. Plus d'infos et inscriptions sur :

[www.oise.fr](http://www.oise.fr)

## ALERTE CITOYEN

Il est rappelé qu'un outil de communication a été mis en place qui permet l'envoi de messages afin d'avertir chacune et chacun de tout événement (coupures d'eau ou d'électricité, travaux, etc.).

Si vous n'êtes pas encore inscrit(e) vous pouvez encore le faire sur <https://baron.alertecitoyens.com> ou en appelant la mairie au 03 44 54 20 55.

## AVIS DE DÉCÈS

M. Jeannot CARNEVALI, décédé le  
28 juillet 2023 à Creil

---

M. Jean-Paul PUYRAIMOND,  
décédé le 31 juillet 2023 à  
Amiens.